

## PRESTATIONS SOCIALES

### **Dossier – 2021 -**

Dossier à fournir **obligatoirement et uniquement avec votre 1<sup>ère</sup> demande de prestation au titre de l'année civile 2021**

#### RENSEIGNEMENTS


	Demandeur	Conjoint (e) ou concubin (e)
N° INSEE (sécurité sociale)		
Nom d'usage (nom d'épouse)		
Nom de famille (nom de naissance)		
Prénom		
Date de naissance		
Commune de naissance		
Adresse personnelle N° de téléphone		
Adresse électronique		
Situation familiale du demandeur	<input type="checkbox"/> Célibataire <input type="checkbox"/> Marié(e) <input type="checkbox"/> Veuf (ve) (1) <input type="checkbox"/> Séparé(e) <input type="checkbox"/> Divorcé(e) <input type="checkbox"/> Vie maritale <input type="checkbox"/> PACS Depuis le .....	
Situation professionnelle	<input type="checkbox"/> en activité <input type="checkbox"/> autre (préciser) <input type="checkbox"/> en retraite      ..... Depuis le .....	<input type="checkbox"/> en activité <input type="checkbox"/> autre (préciser) <input type="checkbox"/> en retraite      ..... Depuis le .....
Grade du demandeur		
Profession du conjoint		
Dénomination et adresse complète du lieu d'exercice	Depuis le .....	
Position du demandeur	<input type="checkbox"/> Fonctionnaire <input type="checkbox"/> titulaire <input type="checkbox"/> Fonctionnaire stagiaire <input type="checkbox"/> Non titulaire : contrat du _____ au _____ <input type="checkbox"/> Retraité(e) : dernier grade : _____ dernière affectation : _____ <input type="checkbox"/> Veuf (ve) ou orphelin d'un agent de l'éducation nationale : Nom et prénom de l'agent décédé : _____ Dernier grade : _____ Dernière affectation : _____	



## ***Pièces à fournir obligatoirement***

### **Si vous n'avez jamais demandé des prestations sociales auprès du bureau d'action sociale du rectorat – cocher les pièces fournies –**

- Le dossier initial 2021 complété et signé**
- Relevé d'identité postal ou bancaire mentionnant le nom et prénom complet du demandeur**  
(pour un couple ayant un compte joint les deux noms et prénoms doivent apparaître)
- Dernier arrêté d'affectation** pour les agents en activité
- Arrêté de placement en position de retraite**, pour les retraités
- Contrat de travail ou arrêté d'affectation pour les agents non titulaires**
- Dernier bulletin de salaire**
- Livret de famille**  
page afférant à la situation familiale et aux enfants (en cas de séparation ou de divorce fournir la notification pour la garde de(s) l'enfant(s))
- Contrat de PACS**
- Avis d'imposition 2020 sur les revenus 2019 (toutes les pages)**  
Combien d'avis d'imposition à fournir ?
  - Vous êtes mariés ou pacsés: 1 (celui du ménage ou celui de chaque membre du couple)
  - Vous vous êtes mariés en 2019 : 3 (celui de chaque membre du couple en qualité de célibataire et celui en commun)
  - Vous vivez maritalement **au moment de la demande** ou vous vous êtes mariés en 2021 : 2 (celui de chaque membre du couple (même si vous n'étiez pas ensemble en 2019))
  - Vous étiez rattaché au foyer fiscal de vos parents : 1 (celui des parents)

 si vous avez un ou plusieurs enfant(s) à charge au sens de l'action sociale non rattaché(s) fiscalement à votre foyer fiscal, joindre l'avis d'imposition de ou des enfants

- Certificat de scolarité ou Contrat d'apprentissage ou Attestation de Pôle Emploi pour tous les enfants à charge <sup>(3)</sup> de 16 ans à 24 ans** (y compris ceux pour lesquels vous ne sollicitez pas de prestation)


(3) L'âge limite pour la notion d'enfant à charge au titre de l'action sociale d'initiative académique est de 25 ans (date anniversaire) au moment de la demande.



**d'autres pièces justificatives peuvent être demandées sur les imprimés de la prestation**

### **Si vous avez déjà bénéficié de prestations sociales au cours des années antérieures auprès du bureau d'action sociale du rectorat – cocher les pièces fournies -**

- Le dossier initial 2021 complété et signé**
- Dernier bulletin salaire**
- Contrat de travail ou arrêté d'affectation pour les agents non titulaires**
- Avis d'imposition 2020 sur les revenus 2019 (toutes les pages)**  
Combien d'avis d'imposition à fournir ?
  - Vous êtes mariés ou pacsés: 1 (celui du ménage ou celui de chaque membre du couple)
  - Vous vous êtes mariés en 2019 : 3 (celui de chaque membre du couple en qualité de célibataire et celui en commun)
  - Vous vivez maritalement **au moment de la demande** ou vous vous êtes mariés en 2021 : 2 (celui de chaque membre du couple (même si vous n'étiez pas ensemble en 2019))
  - Vous étiez rattaché au foyer fiscal de vos parents : 1 (celui des parents)

 si vous avez un ou plusieurs enfant(s) à charge au sens de l'action sociale non rattaché(s) fiscalement à votre foyer fiscal, joindre l'avis d'imposition de ou des enfants

- Certificat de scolarité, Contrat d'apprentissage ou attestation de Pôle Emploi pour les enfants à charge de plus de 16 ans**
- Tout changement survenu depuis le dépôt de votre dossier des années antérieures, doit être justifié (nouveau RIB, nouveau arrêté d'affectation, naissance, divorce, veuvage, certificat de scolarité, etc.....)**



**d'autres pièces justificatives peuvent être demandées sur les imprimés de la prestation**

***TOUT DOSSIER INCOMPLET SERA REJETÉ***

